

# TABLE DES MATIÈRES



Nous présentons ci-dessous la Table des matières complète des volumes 1 et 2 du *Rapport final* de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis.

## VOLUME 1

<b>1. LES OBJECTIFS DE LA DÉMOCRATIE ÉLECTORALE</b>	<b>1</b>
Introduction	1
Contexte historique	1
Notre mandat	3
Notre méthodologie	4
Les objectifs de la réforme électorale	6
La question de la représentation proportionnelle	19
La structure de notre rapport	22
Conclusion	23
<b>2. LES DROITS DÉMOCRATIQUES DES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES</b>	<b>25</b>
Le droit de vote	25
Le secret du vote	36
La qualité d'électeur : exclusions	37
La participation électorale	52
L'inscription et le vote : vers un système plus convivial	67

<b>3. L'ACCESSION AUX FONCTIONS ÉLECTIVES</b>	<b>76</b>
Introduction	76
Le droit de briguer les suffrages	77
La représentation des électeurs et électrices	96
<b>4. L'ÉGALITÉ ET L'EFFICACITÉ DU VOTE</b>	<b>127</b>
Introduction	127
La répartition des sièges entre les provinces	127
Le découpage des circonscriptions	140
Les peuples autochtones et la réforme électorale	175
Annexes	201
<b>5. LA PRIMAUTÉ DES PARTIS DANS LE SYSTÈME POLITIQUE CANADIEN</b>	<b>215</b>
Introduction	215
Le rôle des partis politiques	217
Les dimensions publique et privée des partis politiques	240
La désignation des candidats et candidates et des chefs	266
Le renforcement du rôle des partis politiques	296
Le financement des partis politiques enregistrés	313
Annexe : Critères d'enregistrement des associations de circonscriptions des partis	330
<b>6. L'ÉQUITÉ DU PROCESSUS ÉLECTORAL</b>	<b>335</b>
L'importance primordiale d'un processus électoral juste et équitable	335
La limitation des dépenses électorales	343
Le financement public des campagnes électorales	379
L'accès aux médias électroniques	390

<b>7. LA CONFIANCE DU PUBLIC DANS L'INTÉGRITÉ DU PROCESSUS ÉLECTORAL</b>	<b>437</b>
Introduction	437
La transparence	437
Les dons politiques et l'abus d'influence	448
La publication de sondages en période électorale	473
La communication électorale et la confiance du public	486
L'administration des élections et l'application de la <i>Loi électorale</i>	503
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>533</b>

## VOLUME 2

<b>1. L'ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES</b>	<b>1</b>
Introduction	1
Historique, comparaisons et évaluation	4
Proposition de réforme	12
Les listes électorales	39
Annexes : Calendriers de la Commission électorale du Canada	41
<b>2. LES MODALITÉS DE VOTE</b>	<b>45</b>
Introduction	45
Le vote ordinaire	47
Le vote par bulletin spécial	54
Le vote par bulletin spécial pour certaines catégories d'électeurs et électrices	64
Les électeurs et électrices ayant des besoins spéciaux	67

<b>3. LE DÉROULEMENT DU SCRUTIN</b>	<b>83</b>
La période électorale	83
Le jour du scrutin	88
Les heures du scrutin	89
Décès ou désistement d'un candidat ou une candidate	93
La nomination des directeurs et directrices du scrutin	96
Le personnel des bureaux de vote	100
Les langues officielles	102
Les représentants et représentantes des partis	105
Les bureaux de vote	106
La publicité partisane aux bureaux de vote	107
La tenue des registres	108
L'identification des électeurs et électrices	109
Le marquage du bulletin	110
Le dépouillement des votes	111
La compilation des votes	113
Le nouveau dépouillement	114
La contestation de l'élection	116
La vente d'alcool pendant le scrutin	117
<b>4. UN REGISTRE ÉLECTORAL</b>	<b>121</b>
Introduction	121
Les listes électorales permanentes dans d'autres pays	122
Des listes électorales permanentes au Canada et dans les provinces	127
Un registre électoral : propositions et préoccupations	129

La faisabilité d'un registre électoral	134
Vers un système canadien de registres électoraux	141
<b>5. LES CIRCONSCRIPTIONS AUTOCHTONES :</b>	
<b>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE</b>	<b>149</b>
Introduction	149
L'administration du scrutin	150
L'inscription des électeurs et électrices autochtones	151
Les modalités de vote	153
Les limites de dépenses et le financement public	153
La création des circonscriptions autochtones	156
<b>6. LES DÉPENSES ÉLECTORALES ET LE FINANCEMENT POLITIQUE :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE LA RÉGLEMENTATION</b>	<b>161</b>
Introduction	161
La portée de la limitation des dépenses	162
Les envois postaux des députés et députées en période électorale	175
Le rôle des agents et agentes	175
Identification des commanditaires de la publicité	179
Rapports sur les recettes et les dépenses	183
Les élections partielles et les élections ajournées	190
La radiation d'associations de circonscription, de partis enregistrés et de fondations de partis	193
Annexe : Définitions des dépenses électorales	197
<b>7. LES COMMUNICATIONS</b>	<b>201</b>
Introduction	201
La multiplication des canaux de communication	201

Les communications à l'échelle des circonscriptions	205
Le service du Nord de Radio-Canada	212
Les programmes d'information d'Élections Canada	218
Les personnes ayant des besoins spéciaux d'information	221
La collecte des résultats électoraux	224
<b>8. L'APPLICATION DE LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA : SURVEILLANCE ET CONTRÔLE</b>	<b>231</b>
Une nouvelle conception des dérogations à la <i>Loi électorale</i>	231
Les peines proposées	234
Les procédures de plainte et d'enquête	236
Les accords d'exécution de sanction	238
Les poursuites	240
La confidentialité	241
<b>9. LA DÉMOCRATIE DIRECTE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL</b>	<b>243</b>
Introduction	243
L'histoire de la démocratie directe au Canada	244
Les référendums au Canada	247
Les référendums dans d'autres pays	250
Les avantages et les inconvénients des référendums	252
Les référendums et les élections fédérales au Canada	253
La révocation	257
Une évaluation du mécanisme de révocation	258
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>263</b>
<b>LISTE DES RECOMMANDATIONS</b>	<b>283</b>